

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 31 mars 2016

Présents : Claude Vignon, Michel Olivier, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Virginie Dal-Pra,
Excusés : Pierre Barbier, Giovanni Cadeddu (pouvoir à Claude Vignon)

Délibérations du conseil

→ Choix du bureau de Contrôle Technique pour l'opération de rénovation de la mairie et d'intégration de l'agence postale communale : Qualiconsult Bourg les Valence, pour un montant HT de 3 150 €. Cette mission inclut également les vérifications techniques des installations électriques, initiales et finales (consuel). Voté à l'unanimité.

→ Choix du Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé pour l'opération de rénovation de la mairie et d'intégration de l'agence postale communale : Qualiconsult Sécurité Bourg les Valence, pour un montant HT de 1 380 €. Voté à l'unanimité.

→ Le conseil sollicite une aide de 20 000 € de l'Etat au titre du programme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » pour la partie isolation de l'opération de la rénovation de la mairie. Approuvé à l'unanimité.

→ **Vote des 4 taxes locales** : le conseil décide une augmentation de 2% des 4 taxes locales :

Taxe d'habitation : 15,24 %

Taxe foncière sur le bâti : 8,65 %

Taxe foncière sur non bâti : 14,52 %

Contribution foncière des entreprises : 13,51 %

Voté à l'unanimité

→ **Présentation du Compte Administratif 2015 du budget Lotissement La Chicoune**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	117 088,39 €	50 170,40 €
Investissement	0 €	84 944,04 €
Report 2014 (fonct.)	0 €	0 €
Report 2014 (Invest.)	84 944,04€	
Total	202 032,43 €	135 114,44 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 sont votés à l'unanimité.

→ **présentation du Budget Primitif 2016 du lotissement La Chicoune** :

Fonctionnement	Investissement	Total
222 228,00 €	66 918,00 €	289 146,00 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2015 : fin des travaux de viabilisation du lotissement en attente. Le lot n° 4 a été vendu, 3 terrains sont disponibles.

Le Budget Primitif 2016 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.

➔ **Présentation du Compte Administratif 2015 du budget Eau et Assainissement**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde d'exécution</i>
Exploitation	139 027,47 €	140 005,42€	977,95 €
Investissement	206 539,79 €	172 124,24 €	- 34 415,55 €
Report 2014 (exploit.)		129 986,32 €	
Report 2014 (Invest.)		271 358,78 €	
Total	345 567,26 €	713 474,76 €	367 907,50 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 sont votés à l'unanimité.

➔ **présentation du Budget Primitif 2016 du service de l'Eau et Assainissement :**

Exploitation	Investissement	Total
270 505 €	983 397 €	1 253 902 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2015 : tranche 3 de l'assainissement collectif (extension des réseaux aux hameaux du Bard, Revoux, Berthonnets, Biassons),
Inscriptions au BP 2015 : nouveaux branchements au réseau d'eau potable des nouvelles constructions, renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites

Le Budget Primitif 2016 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.

➔ **présentation du Compte administratif 2015 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	652 969,00 €	729 407,97 €
Investissement	436 785,76 €	737 065,50 €
Report 2014 (Fonct.)		153 629,69 €
Report 2014 (Invest.)	331 270,72 €	€
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	0 €	0 €
Résultat cumulé	1 421 025,48 €	1 620 103,16 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 sont votés à l'unanimité.

➔ **présentation du Budget Primitif 2016 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
710 485 €	561 194 €	1 271 679 €

Poursuite des restes à réaliser 2015 :

- Réfection des toitures communales : salle des fêtes
- travaux forestiers : programme de travaux annuels
- numérotation des rues : 7 000 €

Inscriptions 2016 en dépenses :

- programme annuel de travaux de voirie
- rénovation de la mairie et intégration de l'agence postale : 301 000 €
- aménagement de l'atelier des services techniques (mezzanine, sanitaires, électricité...) : 13 000 €

Le Budget Primitif 2016 de la commune est voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Mr Joël Bellier souhaite sortir du bois de ses parcelles aux Emalichères. Il sollicite à cette fin l'utilisation du chemin communal, qu'il devra rouvrir par endroits, sans dépasser sa largeur initiale. Le conseil approuve, Gilles Breton suivra ce dossier.

→ Suite à l'appel à candidatures pour le remplacement des deux agents administratifs pendant leurs congés maladie successifs, Mme Laurianne Borel est retenue.

Questions diverses

→ Le Maire relate la rencontre avec des promoteurs immobiliers intéressés par le terrain de Mr Christian Maréchal à l'entrée sud du village. Ils envisagent de construire 14 maisons de 80 m², qui pourraient devenir mitoyennes pour améliorer leur intégration paysagère. Les élus posent la question de l'évacuation prévue du trop-plein des eaux pluviales s'écoulant des menuisiers.

→ Andrée Séquier signale au conseil que Mr Parseihian s'inquiète de la programmation des travaux pour la réparation du sinistre sur les faux-plafonds de l'hôtel du Vercors. L'expert a transmis son rapport accompagné des devis de réparation à l'assurance le 29 mars. La commune attend la réponse de l'assurance et l'indemnisation proposée.

→ Mr Parseihian demande l'autorisation de poser un panneau pour indiquer l'entrée de l'hôtel. Le conseil est d'accord, il devra présenter le modèle proposé pour validation.

Secrétaire de séance : Dominique Parein